

FRACTION DE COMMUNE



Le Sentier, le 18 novembre 2023

Aux citoyennes et citoyens  
de la Fraction de Commune du  
Village du Sentier

**VILLAGE DU SENTIER**  
ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,  
Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à L'Assemblée générale du Conseil de Village le

**Mardi 05 décembre 2023, à 19 heures**  
**À la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de Ville du Sentier**

Ordre du jour:

1. Appel et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2023
3. Assermentations
4. Communication du Bureau
  - 4.1 Consultation concernant les envois des convocations aux citoyens-ennes sous la forme courrier postal/ courriel électronique
5. Communication du Conseil Exécutif
6. Nomination d'un membre suppléant à la Commission du Budget
7. Préavis 4 /2023: Budget 2024
8. Préavis 1/2023 du bureau du Conseil de village du Sentier: Traitements et indemnités des membres du Conseil de village du Sentier et du bureau du Conseil de village du Sentier
9. Divers et propositions individuelles

En vertu de la nouvelle constitution vaudoise, nous invitons les étrangers domiciliés dans notre Village et remplissant les conditions d'éligibilité sur la place communale (10 ans en Suisse, 3 ans dans le Canton de Vaud) à participer à nos travaux. D'ores et déjà, nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette assemblée sera suivie d'un repas offert aux membres de l'Assemblée présents.  
D'avance nous vous remercions de votre participation et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau du Conseil du Village

Le Président  
Didier Vaucher-de-la-Croix



La Secrétaire  
Elena Cogi

Annexes :

- Procès verbal du 20 juin 2023
- Préavis 1/2023 du bureau du Conseil de village du Sentier / Préavis 4/2023

Informations utiles: M. Didier Vaucher-de-la-Croix 021 841 22 44 ou didiervaucher@bluewin.ch  
Merci de bien confirmer votre présence au repas au plus tard le 1 décembre